

VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE

ETABLISSEMENT : LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

Acte n°55 2016-2017 CA 3/07/2017

Objet du voyage : VOYAGE LINGUISTIQUE

Dates : du 25 au 30/03/2018

Destination : LONDRES

Classes : 2des et 1ere Euro

Nombre d'élèves : 48

Professeur responsable : MME FOUGERE

Nombre d'accompagnateurs : 4

Nom du voyageur : ATR

1) Indiquer le mode de prise en charge des frais des accompagnateurs : ressources propres

Conformément à la circulaire 2011-117 du 03 août 2011, il ne peut y avoir de gratuité pour les accompagnateurs, celle-ci devant bénéficier à l'ensemble des participants ; ce financement ne peut provenir de façon directe ou indirecte des familles et doit être financé par les subventions des collectivités locales et territoriales, de l'Etat ou de l'Union européenne, ou par les ressources propres de l'établissement

2) Vote de la participation des familles par le CA (montant par élève) : 525,00

3) BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES	Total	RECETTES	Total
VOYAGISTE ou AGENCE	26312,00	PARTICIPATION DES FAMILLES	
		Nombre élèves 48	
		Montant par élèves 525,00 €	25 200,00 €
Assurance annulation	1005,12	SUBVENTIONS	
		Etat	0
TRANSPORTS		Collectivités territoriales	0
		Autres (préciser)	0
HEBERGEMENT		DONS	
		FSE élèves	0
Entrées, visites		accompagnateurs	0
		Autres (préciser) élèves	
		accompagnateurs	
Frais divers		AUTRES RESSOURCES PROPRES	
			0
		BUDGET EPLE part accompagnateurs	2117,12
TOTAL DES DEPENSES	27 317,12	TOTAL DES RECETTES	27 317,12 €

4) Calcul du coût par personne : (total des dépenses / nombre de participants)

La participation des familles par élève ne doit pas être supérieure au coût par élève.

Coût par élève 525,3292308 Coût par accompagnateur 529,28

5) Régie (oui / non) : NON Si oui, montant de la régie : 0
Nom du régisseur

6) Vote d'une charte des voyages (oui / non) : OUI

7) Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties / voyages (oui / non) : OUI